

Session de novembre 2011

Déclaration Cgt

sur l'avis portant sur le Schéma régional mobilité durable

L'avis du CESER partage les principaux résultats du diagnostic du schéma régional de la mobilité durable.

Cependant, il met l'accent sur les problématiques d'organisation et de « concurrence » entre le transport régional voyageurs et celui du fret, qui ne relève pas de la compétence régionale.

Si ces questions deviennent prégnantes, c'est en partie dû à l'augmentation du trafic TER, ce dont il faut se féliciter, mais surtout aux conséquences de la libéralisation du transport ferroviaire qui autorise entre autres divers opérateurs à « acheter à RFF », selon leurs besoins, tel ou tel sillon et bientôt peut être sous un mode concurrentiel.

D'aucuns imaginent-ils un financement public du transport fret privé ?

L'autre aspect est constaté par le diagnostic, je cite : « *Existence d'un réseau ferroviaire globalement opérant du point de vue transport mais devenu progressivement inopérant par la réduction des possibilités de gestion du transfert modal,* » c'est à dire site de traitement du report routier sur le ferroviaire et tri de wagons.

On retrouve là les conséquences de la suppression des wagons dit isolés et celles de la réorganisation du fret par la SNCF. L'enjeu réside donc dans la création d'un système de sites en réseau, associé à une organisation de redistribution locale utilisant des modes routiers terminaux adaptés.

Si la Région n'a pas de compétence en la matière, le schéma régional fait tout de même des propositions en ce sens. Celles-ci interpellent les principaux acteurs économiques et ceux du transport FRET.

Or, il est dommage que le CESER ne s'en soit pas saisi et que l'avis, sur cet aspect comme sur l'ensemble des propositions avancées pour le transport voyageurs, n'aille pas plus loin que le partage de constats et de la prise d'actes.

En effet, il aurait été intéressant et plus constructif, d'exprimer à partir des propositions du schéma ce que le CESER entend porter lors de sa participation à la 2ème phase, c'est à dire lors des divers ateliers thématiques régionaux dont l'objectif sera de mettre en place des fiches actions.

Le CESER, déjà en accord avec la méthode et la démarche proposées, avec les 3 grands thèmes à l'ordre du jour, pourrait y travailler concrètement.

Pour l'heure, la Cgt s'abstiendra sur cet avis.